

Le Frelon asiatique (Vespa Velutina Nigrithorax)

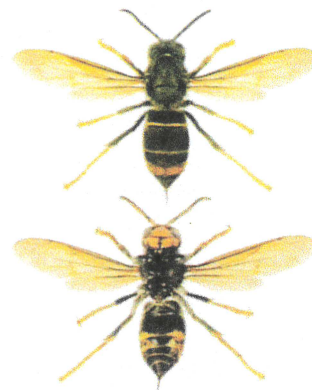
Originaire du nord de l'Inde, de Chine et d'Indonésie, le frelon asiatique est une espèce invasive introduite accidentellement en France au début des années 2000. C'est un prédateur redoutable pour les hyménoptères et particulièrement pour nos abeilles domestiques.

Lors d'activité de butinage et de chasse, ce frelon ignore l'homme. Par contre il se montre très agressif quand on s'approche de son nid avec des conséquences pouvant être graves.

Son cycle biologique : Les mères fondatrices issues des nids de l'année précédente émergent de leur cachette hivernale au printemps dès que les températures sont clémentes. Elles fondent un premier **nid embryon** où elles élèvent seules une quinzaine d'ouvrières. Ces dernières

construisent alors le **nid primaire**, localisé à faible hauteur (abri, haie, toiture...), avant de migrer vers un **nid secondaire** qui lui est souvent situé en

hauteur (cime des arbres) et de taille imposante. De ce nid qui atteint sa maturité vers début septembre, émergeront à l'automne plusieurs centaines de jeunes mères fondatrices fécondées qui chercheront dans l'environnement proche un abri pour passer l'hiver. Dans le nid la vieille reine, les dernières ouvrières ainsi que les gynes non fécondées mourront avec les premiers frimas. Le nid **ne sera pas réutilisé l'année suivante** et sera dégradé par les intempéries et les oiseaux



Nid embryon



Nid primaire



Nid secondaire



Tous ces nids présentent un danger, en particulier les nids primaires et secondaires. **Inspecter bien votre haie** avant de commencer sa taille, les nids primaires y sont souvent localisés !

La lutte contre le Frelon asiatique :

- **Le piégeage de printemps** permet de capturer les futures reines capables de construire et de développer un nouveau nid. Mais il faut respecter certaines règles afin de limiter l'impact sur la biodiversité locale:
 - On utilisera un piège de fabrication artisanale ou du commerce
 - On limitera son utilisation aux mois de mars et avril
 - On surveillera régulièrement son piège et on le retirera s'il capture trop d'espèces non ciblées
 - On l'appâtera avec une solution à base de sirop de fruits rouges, de bière et de vin blanc (1/3 pour chaque)
 - On renouvellera l'appât tous les 8 à 10 jours pour pallier à l'évaporation de l'alcool et garder son attractivité
 - On l'installera près d'arbres fruitiers, d'arbustes à fleur, de bâtiments à environ 1,5m de hauteur
- **La destruction des nids** permet de réduire la pression sur les hyménoptères et d'empêcher le départ des futures fondatrices.
 - Signaler à votre collectivité tout nid découvert. Si une convention existe entre la collectivité et le GDSA, la prise en charge sera totale dans la plupart des cas.
 - **N'intervenez pas vous-même** !! Il faut des protections efficaces et des outils adaptés.

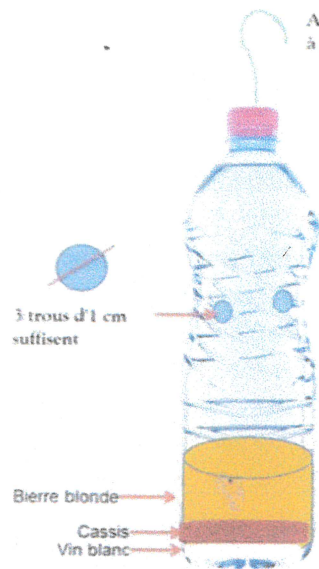
Contact : GDSA 77 Maison de l'élevage 77350 Le Mée sur Seine

gdsa@apiculture77.fr

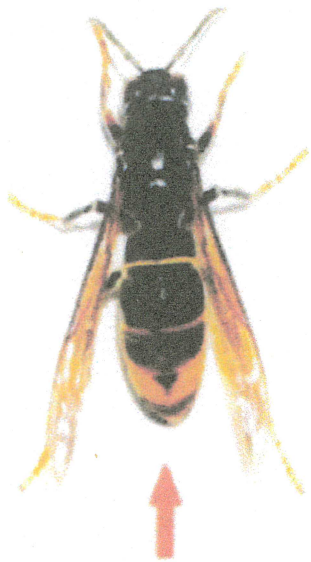
www.apiculture77.fr

Quelques exemples de piège

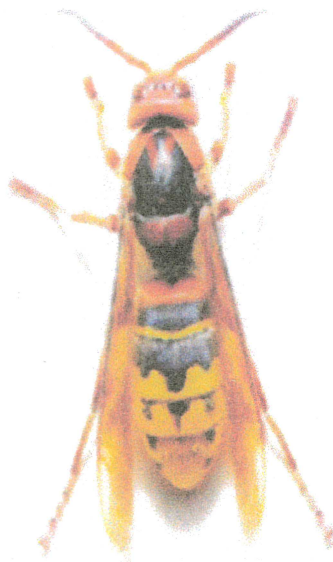
De fabrication artisanale :



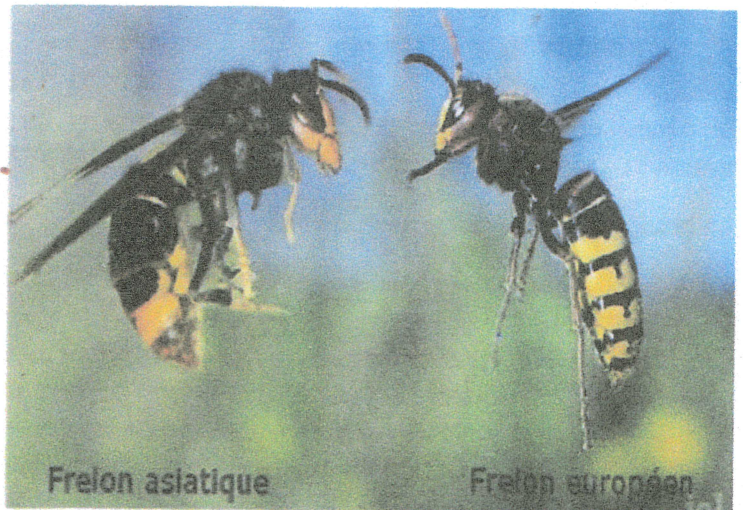
- 100 ml de bière blonde
- 100 ml de vin blanc (à ne pas oublier, car le vin blanc repousse les abeilles)
- 100 ml de sirop de cassis
- Mélanger ces trois liquides.
- Percez des trous de la taille du corps d'un frelon (1 cm de diamètre) dans le haut de la bouteille comme sur la photo.
- Suspendez ces pièges dans un arbre ou mettez-les au milieu d'un pot de fleurs.



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)



Frelon asiatique

Frelon européen